



ARTS

## Darkness 6 (censure et cinéma en France)

Livre relié

Auteur(s) : Triollet  
Auteur(s) : Moutier  
Auteur(s) : Théry  
Auteur(s) : Mary  
Auteur(s) : Bonnet  
Auteur(s) : Diemer  
Auteur(s) : Blanc  
Auteur(s) : Juan  
Auteur(s) : Garcia  
Auteur(s) : Montagne  
Auteur(s) : Peretti  
Auteur(s) : Le Roy  
Auteur(s) : Campion  
Collection : Darkness  
Date de parution : 30/10/2020  
Éditeur(s) : Lettmotif  
Langue(s) : Français  
EAN : 9782367162881  
Distributeur : LETTMOTIF  
Nombre de pages : 456  
Prix : 39.00 €

Sixième volume de la collection Darkness consacrée à la censure au cinéma.

Censure & cinéma en France examine sur plus de 450 pages, le processus complexe de la classification des œuvres cinématographiques dans notre pays. La parole a été donnée aux observateurs et aux acteurs du dispositif organisé par l'État depuis 1919.

Jean-François Théry, Sylvie Hubac, Edmond Honorat, Jean-François Mary et Françoise Tomé, tous interrogés au moment de leur présidence, ont accepté de livrer leur point de vue sur le travail de la Commission de classification.

André Bonnet, fondateur et conseil de l'association Promouvoir, laquelle a bouleversé le droit du cinéma depuis plus de vingt ans avec l'affaire Baise-moi, explique et justifie ses multiples actions devant le juge.

Si René Chateau, Philippe Rouyer et Fernand Garcia ont choisi de revenir sur des épisodes importants de la classification des films, des juristes se sont interrogés sur la finalité de l'avertissement, sur les incohérences de l'interdiction aux moins de 18 ans, ou encore sur l'indemnisation des professionnels lésés par des restrictions d'exploitation en salles.

Au total, quinze auteurs ont bien voulu poser un regard critique sur un dispositif complexe observé avec méfiance par une industrie du cinéma partagée entre agacement et résignation.

Cet ouvrage a pour ambition de compléter les développements déjà proposés dans les volumes précédents, en offrant la parole aux observateurs de la classification mais aussi à de nombreux acteurs, passés et actuels. Si Françoise Tomé donne un point de vue qui confirme la méthodologie de la Commission qu'elle préside depuis le mois de mars 2019, c'est-à-dire le respect et l'appréciation d'une œuvre dans son intégralité et non l'examen individuel des séquences qui la composent, les confidences de ses prédécesseurs témoignent de la permanence de cette approche très française. Jean-François Mary en 2013, Edmond Honorat en 2011 et Sylvie Hubac en 2010 ne disent effectivement pas autre chose. [...]

Bon nombre de films y sont évoqués parmi lesquels Emmanuelle 2, considéré à l'époque comme "pornographique dans ses intentions" ; Mad Max, au parcours chaotique raconté par Fernand Garcia dans un descriptif incroyable ; ou Massacre à la tronçonneuse dont les difficultés d'exploitation sont rappelées par René Chateau

qui nous parle également de Zombie ou encore de l'un des tout premiers pornos gay exploités en salles. Vingt-sept ans après notre entretien, Jean-François Théry a accepté de faire un bilan et de dire tout haut ce qu'il pense du maintien d'un contrôle des films de cinéma. Aujourd'hui membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Jean-François Mary a également souhaité poser un regard critique sur sa présidence...

## Table des matières

Attention, les enfants regardent (Christophe Triollet)

La chronique du cinéphage (Norbert Moutier)

Le contrôle des actualités cinématographiques (Christophe Triollet)

Le contrôle des films en France. Réflexions pour un centenaire (Jean-François Théry)

Le processus de classification des films en France (Christophe Triollet)

Le contrôle du cinéma en France. Petite chronologie des textes et de jurisprudence

Trois ans après (Jean-François Mary)

Quels fondements pour un contrôle de la diffusion d'un film par l'État ? (André Bonnet)

L'inclassable avertissement ? Réflexions sur les fonctions de l'avertissement au cinéma (Marie-Odile Diemer et Nicolas Blanc)

Entretien avec Françoise Tomé, présidente de la Commission de classification depuis avril 2019 (Christophe Triollet)

Entretien avec Jean-François Mary, président de la Commission de classification de 2012 à 2017

Entretien avec Edmond Honorat, président de la Commission de classification de 2010 à 2012

Entretien avec Sylvie Hubac, présidente de la Commission de classification de 2004 à 2010

Le cataclysme juridique de l'affaire Baise-moi. L'acte de naissance de l'association Promouvoir (Christophe Triollet)

Maître André Bonnet. Entretien fleuve avec l'avocat de l'association Promouvoir 153  
2016-2018 : le choc de classification (Christophe Triollet)

Entretien avec Philippe Rouyer, membre de la Commission de classification de 1994 à 2010 (Christophe Triollet)

La police générale du cinéma (Christophe Triollet)

Exploitation d'un film en salles. Quelle réparation du préjudice en cas de restriction ou d'interdiction ? (Laurence Juan et Christophe Triollet)

Mad Max, le plein de censure (Fernand Garcia)

Entretien avec Jean-François Théry, président de la Commission de classification de 1981 à 1994 (Christophe Triollet)

Les censures filmiques en France d'Emmanuelle et Emmanuelle l'antivierge (Albert Montagne)

Entretien avec René Chateau, producteur, distributeur et éditeur (Christophe Triollet)

Quand Mocky rencontre Anastasie et engendre censures et scandales (Albert Montagne)

L'horreur boudée par le cinéma français (Christophe Triollet)

La censure, Johan et Philippe Vallois. Du X à l'art et essai (Eric Peretti)

Le cinéma a-t-il dépassé les limites ? Quand le juge s’immisce malgré lui dans le domaine artistique (Christophe Triollet)

La bien mal inspirée interdiction aux moins de 18 ans des œuvres cinématographiques (Marc Le Roy)

Neflix au service de la France. Nouvelle culture, nouvelles censures (Benjamin Campion)

Brèves censoriales. Censure & cinéma en France

///// Version luxe cartonnée ///